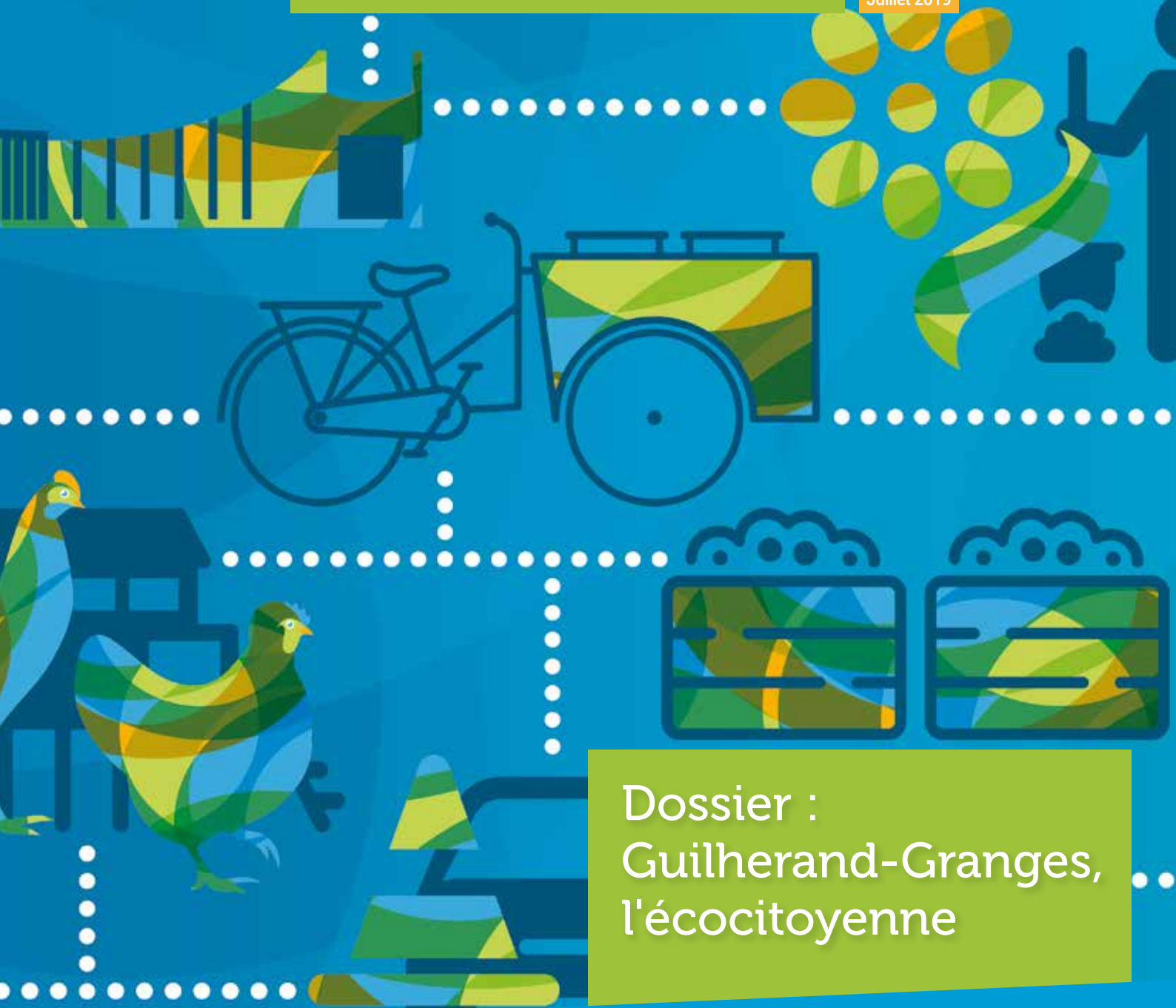


# Le mag

Guilherand-Granges

Publication de la ville de Guilherand-Granges

n°118  
Juillet 2019



Dossier :  
Guilherand-Granges,  
l'écocitoyenne

## Au sommaire

• Tout en images • Travaux • Environnement  
• Sécurité • Qualité de ville • Santé  
• Sport • Économie • Vie locale  
• Vos rendez-vous



## Bloc-notes

### » Mairie

Accueil : 04 75 81 35 60 - État Civil : 04 75 81 35 61

Services techniques : 04 75 81 35 68

Du lundi au vendredi : 8h à 17h en continu

Samedi : 9h à 12h (permanence état civil, pour les déclarations de naissances et décès)

### » Agora (salle des fêtes)

04 75 40 98 34 - 222 avenue G. Clemenceau

### » ASSAD - Aide à domicile

04 75 40 70 62 - Centre Hermès, 100 rue C. Colomb

### » La Beaulieu (centre de loisirs)

04 75 41 34 08 - Avenue G. Clemenceau

### » CAF (Allocations familiales)

380 rue Montgolfier

Assistante sociale le lundi de 8h30 à 11h30 et administratif le lundi de 13h à 16h30 et mercredi de 8h30 à 11h30

### » CCAS (action sociale)

04 75 44 56 97 - Centre Hermès, 100 rue C. Colomb

Du lundi au vendredi : 9h à 12h et 13h à 15h

### » Centre Médico-Psycho-Pédagogique

04 75 40 19 61 - 103 rue Pierre Curie

### » Centre Médico-Social

04 75 44 91 67 - 740 avenue Jean Moulin

### » Centre Omnisports

04 75 81 15 17 - 732 avenue Georges Clemenceau

### » Collège Charles de Gaulle

04 75 44 64 86 - 210 rue André Malraux

### » Communauté de communes Rhône Crussol

04 75 41 99 19 - 1278 rue Henri Dunant

### » Déchetterie

04 75 81 12 25 - 152 rue Gustave Eiffel - Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, samedi de 8h30 à 18h

### » École de musique

04 75 81 55 23 - 142 avenue G. Clemenceau

### » Églises catholiques - Sainte-Eulalie et Sainte-Thérèse

Presbytère : 04 75 44 49 71 - 88 rue Barthélemy-Roux

Avec un prêtre résident. Accueil assuré par les laïcs le mardi et le vendredi de 17h à 19h.

### » Église protestante unie

Presbytère : 04 75 44 40 36 - 312 avenue G. Clemenceau

### » Église protestante évangélique

Pasteur P. Tichadou : 09 83 20 93 27 - 1345 av. G. Clemenceau

### » Espace municipal Rémy-Roure

- Office Municipal des Sports (OMS)

- Office Municipal Culturel (OMC)

04 75 44 00 82 - 180 allée du 22 janvier 1963

### » Hôpital Privé Drôme Ardèche - Site Clinique Pasteur

04 75 75 24 24 - Boulevard Charles de Gaulle

### » La Poste

36 31 - 350 rue Montgolfier - Horaires : Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h // Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h // Samedi de 9h à 12h

### » Médiathèque

04 75 44 03 33 - 90 rue C. Colomb - Horaires : Mardi de 15h à 19h

// Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 19h // Jeudi de 15h à 19h //

Vendredi de 12h à 19h // Samedi de 10h à 13h

### » Rhône Crussol Tourisme

04 75 40 46 75 - 1 av. de la République, 07130 Saint-Péray

### » Piscine

04 75 44 73 68 - Quai du Rhône - Horaires : Lundi et vendredi de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 19h // Mercredi de 11h30 à 13h30 et de 16h à 20h // Samedi de 10h30 à 14h // Dimanche de 9h à 12h

### » Pôle Petite enfance

251 rue Anatole France

Centre Multi-accueil : 04 75 44 39 75

Relais Assistantes Maternelles : 07 61 51 02 50

### » Police Municipale

04 75 81 35 69 - Bureau situé dans le bâtiment annexe à la mairie  
Permanence du lundi au vendredi de 11h à 12h30

### » Police Nationale / Commissariat - 17 ou 112 (mobiles)

04 75 63 22 22 - Avenue Georges Clemenceau (proche mairie)

Ouvert 24h/24h - 7 jours sur 7

### » Pompiers - 18 ou 112 (mobiles)

Centre de secours : 04 75 40 39 69

### » Résidence Marcel Coulet

04 75 44 47 09 - 345 avenue G. Clemenceau

### » Restaurant Municipal

04 75 44 45 64 - Allée du 22 janvier 1963

### » Véolia - Service Eau

0 969 323 458 (numéro non surtaxé)



*L'arrivée de la saison estivale marque la fin des travaux les plus impactants pour la circulation sur l'avenue de la République puisqu'elle est définitivement ouverte dans les deux sens de circulation depuis le 28 juin, avec plusieurs semaines d'avance sur le planning initial, grâce au travail réalisé par les entreprises et les*

*services communaux et intercommunaux. Automobilistes, deux roues, cyclistes, bus et piétons évoluent aujourd'hui sur cette belle avenue, entièrement rénovée, sécurisée et végétalisée.*

*Engagée en janvier 2018, la réfection de cet axe structurant va se poursuivre dans les semaines à venir avec des travaux d'embellissement des abords, notamment sur le Parc du Mazet. Dans cette même dynamique, une opération sera conduite durant le mois de juillet au niveau de la place Jean Jaurès, de la rue Pasteur et de la rue des Tamaris pour embellir et connecter ce quartier historique et commerçant à l'avenue de la République.*

*L'amélioration du cadre de vie et la préservation de l'environnement restent bel et bien nos priorités, comme vous pourrez le constater à la lecture de ce nouveau numéro de votre magazine municipal. Nous poursuivons en effet l'action, engagée depuis de nombreuses années, pour assurer à notre humble niveau la protection de notre planète mais aussi le bien-être et la santé de tous. Mise en place d'une démarche "zéro phyto", préservation de la biodiversité, réduction du volume des déchets, compostage, illustrent notre engagement du quotidien, auquel chacun peut contribuer pour faire de Guilhaud-Granges, une ville exemplaire et agréable à vivre.*

*Cet objectif passe aussi par une démocratie locale vivante et proche, comme en témoigne les 8 rencontres conviviales organisées en mai/juin au sein de vos quartiers. Ensemble, nous avons pu échanger sur notre commune, votre quartier, sur le quotidien mais aussi sur l'ambition que nous portons pour son avenir.*

*Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été à Guilhaud-Granges et espère avoir le plaisir de vous rencontrer au cours des festivités du mois de juillet !*

Sylvie Gaucher

Maire de Guilhaud-Granges

Conseillère Départementale de l'Ardèche

- Direction de la publication : Sylvie Gaucher
- Déclaration de publication n° 14.L.1.92
- Rédaction en chef : Sandy Saint-Cierge
- Rédaction, mise en page, graphisme : Sandy Saint-Cierge, Sandie Picca, Aurélie Charrault.
- Photos : Mickaël Apelian, associations, services municipaux.
- Tirage : 6 500 exemplaires
- Distribution : Distribal
- Impression : Impressions Modernes - Imprim'vert - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.



Mai

### Marché aux plantes et aux fleurs

Malgré des températures très fraîches, les exposants et le public ont répondu présents pour ce marché printanier organisé par l'équipe du Comité Municipal des Fêtes. Parmi le large choix de plantes, de fleurs, d'arbustes, de décorations, les promeneurs ont aussi pu découvrir le stand de la ville de Guilhaud-Granges qui y présentait son action en terme de propreté, de développement durable et de compostage. L'occasion d'échanger avec le service des espaces verts autour de ses réalisations, comme le mur végétal et d'astuces pour jardiner respectueusement.

### Petit déjeuner allemand

Découvrir sous un autre angle notre ville jumelle allemande, c'est l'idée du Comité de Jumelage qui, dans le cadre de la Journée de l'Europe, a convié au Restaurant Municipal les enfants de CM1 et CM2 des écoles pour déguster un petit-déjeuner allemand. Une belle découverte gastronomique et linguistique !



Mai



Mai

### Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

### Fête des familles à l'EHPAD

C'est un rendez-vous incontournable de la vie de l'EHPAD Marcel Coulet ! Les familles des résidents ont été accueillies le temps d'un après-midi pour partager avec leurs proches un moment convivial, orchestré par le personnel de la résidence, autour notamment de chansons, démonstrations de danse et animation photo... le tout sur le thème de la marine !



Juin

### Festival des Orgues de Barbarie

Soleil, musique mécanique et partage ont été sans aucun doute les ingrédients de ce bel événement, organisé cette année par la ville de Guilhaud-Granges avec le soutien de l'association Adelo. Pendant deux jours, les berges du Rhône ont résonné aux sons des manivelles des 108 tourneurs d'orgues avec lesquels les passants ont pu fredonner de jolies et douces mélodies !



Mai



Juin

## Sport au féminin

- Durant une semaine, le sport féminin était à l'honneur à Guilha- rand-Granges à travers un programme d'animations varié où chaque soir, les femmes et les jeunes filles ont eu la possibilité de découvrir, gratuitement et en accès libre, une nouvelle discipline. Cette opération déclinée pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, a une nouvelle fois fédéré le tissu associatif de la commune (Rythme Forme Danse, Gym Forme Loisirs, MJC, Dauphins Grangeois, RCF 07 et l'Union sportive du Collège Charles de Gaulle) aux côtés du service municipal des sports afin de mettre en lumière l'offre sportive, particulièrement riche, proposée tout au long de l'année sur la ville à destination du public féminin.

## Premières Olympiades inter-EHPAD



Juin

Imaginé- es par les équipes d'animation de l'EHPAD Marcel Coulet et des résidences des Tamaris à Guilha- rand-Granges, de Malgazon à Saint-Péray et des Mimosas à Charmes-sur-Rhône, les premières Olympiades inter-EHPAD ont eu lieu dans le Parc Clemenceau. Cet après- midi a permis aux résidents des différentes structures de se rencontrer et d'échanger autour d'activités ludiques.



Mai / Juin

## À votre rencontre !

La ville de Guilha- rand-Granges poursuit son action de proximité, engagée depuis plusieurs années auprès de ses habitants. Du 20 mai au 20 juin, Sylvie Gaucher, maire et l'équipe municipale sont ainsi venus à votre rencontre pour échanger en toute convivialité sur notre ville et votre quartier. 8 moments de partage ont été organisés au total pour vous permettre d'échanger directement avec les élus du Conseil Municipal. Au total, près de 700 personnes y ont participé.



Juin

## Musique en plein air

On ne s'est pas laissé avoir par la pluie et on a fêté la musique à Guilha- rand-Granges ! Replée en raison des conditions météorologiques au Centre Omnisports, cette grande soirée de concerts a accueilli une belle programmation avec sur scène : Kindred, Vilain Cœur puis Léa Paci en tête d'affiche pour le plus grand bonheur du public présent !

## Théâtre en plein air

Applaudissements et éclats de rire ont envahi le Parc de la Savine à l'occasion de la représentation en plein air de la pièce "Le Sommelier", écrite par Patrick Sébastien et portée par Philippe Chevallier, Bruno Chapelle, Marianne Giraud et Juliette Poissonnier !



Juin

## Zoom sur les travaux

### Place Jean Jaurès, rue Pasteur et rue des Tamaris

À partir du 8 juillet, des travaux seront réalisés au niveau de l'espace vert, situé au carrefour de la rue des Tamaris et de l'avenue de la République pour permettre l'accueil d'une station de vélos en libre service. Un nouveau trompe l'œil sera également à découvrir durant l'automne sur ce secteur, sur le côté de l'immeuble « *Le Trianon* ». Un peu plus loin, les travaux se poursuivront jusqu'à la fin du mois de juillet et la dernière semaine d'août au niveau de la place Jean Jaurès et de la rue Pasteur afin de connecter ce quartier historique de la commune à l'avenue de la République, grâce à l'harmonisation du revêtement des trottoirs. Les pavés laisseront donc place à un béton désactivé. Une opération d'embellissement sera également conduite dans ce quartier commerçant avec le remplacement des jardinières et des suspensions par des plantations d'arbustes, le renouvellement du mobilier urbain et de l'éclairage public. Des colonnes enterrées seront installées au niveau du parking Pasteur afin de désencombrer les trottoirs des bacs de collecte individuelle.



La place Jean Jaurès aujourd'hui



### Salle Agora

Une immense grue trône au dessus de l'Agora depuis quelques semaines, signe que le chantier d'extension et de rénovation de la grande salle bat son plein ! Au nord, les contours de la nouvelle scène et des coulisses commencent à se dessiner et du côté de l'intérieur, des travaux préparatoires ont été conduits en vue de la dépose de la toiture mi-juillet. Une nouvelle charpente sera en effet installée pour permettre l'agrandissement du volume intérieur de la salle pour notamment un plus grand confort thermique... à suivre !

### Avenue de la République

Démarrées en janvier 2018, les opérations de voirie réalisées sur l'avenue de la République touchent à leur fin, suite à l'application des enrobés et des revêtements de trottoirs sur le secteur situé entre les rues Montgolfier et Dumas. Les automobilistes peuvent désormais circuler sur l'ensemble du linéaire de cette artère structurante de la commune, aujourd'hui entièrement rénovée. Des interventions seront programmées dans les mois à venir pour notamment finaliser les entrées des opérations immobilières en cours de construction sur l'avenue de la République. En parallèle, les travaux de terrassement ont débuté au Parc du Mazet et se poursuivront jusqu'à fin juillet, pour laisser place à la rentrée à l'installation de l'aire de jeux et d'agrès sportifs.



Inauguration de la déviation marquée par la présence d'Olivier Dussopt, Secrétaire d'État, Mathieu Darnaud et Jacques Genest, Sénateurs de l'Ardèche, Michèle Victory, Députée de l'Ardèche, Olivier Amrane, Conseiller Régional, Laurent Ughetto, Président du Conseil Départemental de l'Ardèche, de Jacques Dubay, Président de la Communauté de communes Rhône Crussol et de nombreux élus communautaires et municipaux.



Crédit photo : CCR - Drone Sud-Est

## Déviations : Ouverture du boulevard Henri-Jean Arnaud

*Débutés en 2017, les travaux de la déviation Guilhaud-Granges / Saint-Péray réalisés par la Communauté de communes Rhône Crussol se sont définitivement achevés fin avril sur notre ville avec l'ouverture officielle du dernier tronçon sud, en présence de nombreux élus et personnalités. Retour sur la genèse de ce projet routier d'envergure !*

### Point de départ

Entièrement aménagée en lieu et place de l'ancien Chemin des Mulets par la Communauté de communes Rhône Crussol dans le cadre d'une convention tripartite passée avec le Département de l'Ardèche et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la déviation Guilhaud-Granges / Saint-Péray a été entièrement rendue aux automobilistes le 26 avril dernier. Les travaux, réalisés en plusieurs phases et par tronçons pour impacter le moins possible la circulation, ont permis la réalisation d'un ouvrage qualitatif parfaitement intégré dans son environnement paysager, déviant le trafic des cœurs de ville et favorisant les dessertes des zones d'activités économiques et commerciales du secteur. Cette liaison entre le nord et le sud du territoire Rhône Crussol a également été conçue pour intégrer pleinement les modes de déplacements doux et la sécurité des usagers.

### Une réalisation attendue depuis près de 40 ans

L'ouverture officielle de cet axe de desserte majeur a été l'occasion pour Sylvie Gaucher, maire de Guilhaud-Granges de porter une nouvelle dénomination de rue à la section de voie, située sur notre commune, qui est ainsi devenue le Boulevard Henri-Jean Arnaud, maire de la commune de 1971 à 2008, premier Président de la Communauté de communes Rhône Crussol et initiateur de ce projet routier d'envergure. Alors maire de Guilhaud-Granges, c'est au début des années 90 qu'il se bat pour inscrire la déviation au schéma directeur des routes nationales, point de départ d'une longue attente. En effet, alors que la réalisation du pont des Lômes laisse apercevoir sa concrétisation, la quasi-totalité des crédits est consacrée à l'aménagement du réseau routier, côté Drôme. Conscient que la déviation ne verra pas le jour dans un proche avenir, Henri-Jean Arnaud

décide alors d'agir. Il engage dans un premier temps la sécurisation de la RN 86 dans sa partie traversant le village de Guilhaud, afin d'apaiser au mieux les flux de véhicules puis décide l'élargissement du chemin des Mulets. Une réalisation qui est permise à l'époque par la Communauté de communes Rhône Crussol naissante et dont il sera le Président pendant 9 années. Durant son mandat, il n'aura de cesse de discuter avec le Département pour voir aboutir l'aménagement de la déviation, épaulé solidement à partir de 2008 par son jeune successeur à la mairie, Mathieu Darnaud. En 2014, la maîtrise d'ouvrage est enfin confiée à la Communauté de communes Rhône Crussol, permettant de lancer les études préalables aux travaux. « Par ce récit, vous comprendrez donc que le tronçon ouvert aujourd'hui ne pouvait porter un autre nom que celui du Dr Henri-Jean Arnaud. C'est une juste reconnaissance des efforts déployés pour que la déviation prenne corps. Au-delà, c'est un légitime hommage au Maire visionnaire et bâtisseur et au Président fédérateur et volontariste que vous avez été durant vos 43 années d'action publique. », a précisé Sylvie Gaucher dans son allocution.



## Propreté urbaine, tous concernés !

*Très attachée à la qualité de son cadre de vie, la ville de Guilherand-Granges a fait de la propreté urbaine l'une de ses priorités. Une volonté forte de l'équipe municipale qui s'est notamment concrétisée à travers la création d'un service municipal dédié et l'acquisition régulière de nouveaux équipements. Une préoccupation majeure qui nécessite bien entendu le soutien et le civisme de tous pour que notre commune soit toujours plus agréable à vivre !*

### Un service communal entièrement mobilisé

Aujourd'hui, une brigade composée de 8 agents municipaux intervient quotidiennement pour assurer le nettoyage de la voirie mais aussi la propreté des parcs et jardins de notre commune. Pour faciliter la conduite de ses missions, la ville de Guilherand-Granges vient de renforcer les moyens mis à sa disposition avec l'acquisition d'une micro-balayeuse, dédiée au nettoyage des trottoirs et des zones plus contraintes d'accès. Cet équipement permet ainsi de compléter le balayage de la voirie, réalisé par les services de l'intercommunalité. En parallèle, un triporteur a été mis en circulation. Ce nouvel équipement présente de multiples avantages par rapport à un véhicule motorisé : pas de nuisances sonores, pas d'émissions

de gaz à effet de serre et pas de gêne sur la circulation automobile. Avec son assistance électrique, il permet à l'agent communal de collecter les déchets sur une zone d'intervention plus élargie, tout en respectant les consignes du tri sélectif grâce aux deux bacs installés à l'avant du triporteur. Véritable ambassadeur de la propreté avec son message « Ensemble, préservons notre qualité de ville », ce trois-roues original appelle ainsi au respect des espaces communs et à la citoyenneté de chacun.

### La propreté reste bel et bien l'affaire de tous

Cette notion de responsabilité partagée, la ville de Guilherand-Granges l'a tout récemment rappelé à travers la mise en place d'une campagne visant à sensibiliser les habitants à l'abandon des déjections



canines. « Ramasser après son chien, une idée qui fait mouche », « Une bonne raison d'être pris la main dans le sac », « Un bon citoyen fait un bon citoy-chien » : ce sont les 3 slogans qui étaient à découvrir dans les espaces publicitaires de la commune et sur les réseaux sociaux. Ces visuels ont également été déclinés sur deux journées sous forme de fanions, installés directement à proximité des déjections canines laissées indésirablement par les propriétaires de chiens, dans 5 parcs et jardins de Guilherand-Granges : espaces verts situés à l'angle République / Tamaris, Parc Clemenceau, aire de jeux sur l'avenue de Provence, Place du Village et square rue Le Corbusier. Lutter contre les incivilités reste l'objectif de cette action imaginée par la collectivité, qui rappelons le, met à disposition et approvisionne gratuitement 30 toutounets, équipées de sacs et réparties sur l'ensemble du territoire communal.





## "Zéro phyto" : Entretien nos espaces publics dans le respect de l'environnement !

*Notre commune, à travers son service des espaces verts, agit depuis de nombreuses années dans le respect de l'environnement et dans une dynamique orientée sur le développement durable pour l'entretien du domaine public. Petit tour d'horizon de ces solutions positives qui participent activement à la protection de notre planète !*

### Une gestion différenciée des espaces

Depuis 2005, les 37 hectares que compte la ville de Guilhaud-Granges sont entretenus en gestion différenciée, notamment en vue de préserver la biodiversité en ville. Les espaces publics sont en effet classifiés selon 5 catégories, auxquelles un mode d'entretien approprié est associé. Sur les zones naturelles, le fauchage tardif ou raisonné est ainsi pratiqué pour permettre à la nature de développer des zones refuges pour les petits animaux et les insectes. Le maintien d'une floraison retardée fait également le bonheur des abeilles, qui jouent un rôle important dans la pollinisation. C'est dans cette même dynamique qu'un rucher municipal et des hôtels à insectes ont été implantés depuis quelques années sur la commune.

### Des méthodes de jardinage positives pour l'environnement

Guilhaud-Granges s'est par ailleurs engagée, bien avant l'obligation légale, dans une démarche « zéro phyto » pour l'entretien des espaces verts et des voiries. Une volonté qui s'est traduite par la mise en place de solutions alternatives plus respectueuses de l'environnement et de la santé des habitants, recensées dans un plan de désherbage approuvé en 2016 par l'Agence Régionale de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse. Les plantes indésirables sont donc retirées manuellement dans les massifs d'arbustes et de fleurs. Les bords de trottoirs et les pieds de murs sont quant à eux désherbés mécaniquement. Des techniques préventives sont aussi utilisées par les jardiniers municipaux pour empêcher la levée de la végétation spontanée comme le paillage minéral

(pose d'une toile) et organique (broyat de déchets organiques) ou encore l'installation de plantes couvre-sols telles que le lierre ou le thym. Ces techniques permettent également de réduire l'évaporation des sols et ainsi de limiter l'arrosage dans les massifs.

### L'investissement de tous !

Grâce à de nombreuses actions comme les journées propreté, le projet nature dispensé auprès des enfants ou encore la réalisation d'un guide du jardinier responsable disponible sur le site Internet de la ville, la commune encourage ses habitants à participer à la propreté des espaces et à s'impliquer eux aussi dans cette démarche positive pour la gestion de leurs jardins. Au delà de la mise en place de nouvelles pratiques, chacun est invité à changer son regard sur ce qui l'entoure, à accepter de voir, ici ou là, se développer une « flore spontanée » aujourd'hui plus présente en raison de l'abandon des produits phytosanitaires afin de partager tous ensemble un environnement préservé !

Inauguration du premier site de composteurs citoyen pour Mathieu Darnaud, Sénateur de l'Ardèche, Sylvie Gaucher, maire et Jary Riffard, adjointe au maire aux côtés des membres de l'association Art'déchets, de Marion Bonneau, maître-composteur et de nombreux habitants du quartier.



## Un premier site de compostage citoyen inauguré

*Impliquée depuis 2015 dans une démarche de compostage notamment avec l'installation de bacs à compost au Restaurant Municipal et dans les écoles de la commune, la ville de Guilherand-Granges a souhaité aller plus loin à travers la mise en place du premier site de composteurs citoyen avec le soutien de l'association guilherandaise-grangeoise « Art'déchets ».*

### 16 tonnes de biodéchets revalorisés dans les bâtiments municipaux

Depuis quelques années, composter est devenu un geste quotidien au Restaurant Municipal où sont valorisés directement sur place les déchets organiques, issus des préparations des 800 repas confectionnés chaque jour par les cuisiniers municipaux. Même élan dans les écoles de la commune où les restes d'assiette sont mis au compost après chaque prise de repas dans les cantines scolaires. Grâce à la mobilisation des agents mais aussi des enfants, ce sont aujourd'hui 16 tonnes de biodéchets qui se décomposent de façon naturelle en terreau fertile,

utilisé ensuite dans les plantations et les massifs communaux, plutôt que de se retrouver dans les ordures ménagères.

### Une mobilisation citoyenne autour de la collectivité

Pour permettre à chacun d'entre nous de participer à cette démarche positive pour notre environnement, la ville de Guilherand-Granges, a inauguré en avril dernier son premier site de composteurs citoyens, installé au carrefour des rues du Languedoc et Apollo XI, grâce à un partenariat étroit noué avec l'association « Art'déchets ». Créée à l'initiative de 3 guilherandais-grangeois, cette

dernière est en effet chargée de l'animation et de la gestion des composteurs mis à disposition par la commune. Pour assurer le bon fonctionnement de cette nouvelle installation, les membres de l'association ont bénéficié d'une formation animée par Marion Bonneau, maître-composteur qui accompagne la collectivité depuis la mise en place des premiers composteurs au Restaurant Municipal en 2015.

Tous les habitants, et notamment ceux résidant en immeuble, ont donc la possibilité de venir déposer gratuitement leurs déchets organiques (épluchures de fruits et de légumes) lors des permanences proposées par l'association, qui au fil des semaines se sont transformées en véritables moments d'échanges et de convivialité entre citoyens (mardi de 18h30 à 19h30 et samedi de 10h à 12h). Seules les personnes adhérentes à « Art'déchets » (cotisation de 5€ par année civile) bénéficient par contre du retrait du compost mature lors de sa distribution.

### Coup de pouce !

Pensez-y ! Le SYTRAD propose aux habitants de la Communauté de communes Rhône Crussol des équipements au tarif préférentiel de 30 € (Volume de 345 l, dimensions : 79 cm / 79 cm / 87,5 m, limité à un composteur par foyer). **Réservez-vite votre composteur au 04 75 41 99 20 ou par mail, [dechets@rhone-crussol.fr](mailto:dechets@rhone-crussol.fr) !**

***Vous souhaitez rejoindre l'association "Art'déchets" ?***  
***[artdechets@gmail.com](mailto:artdechets@gmail.com)***

## Des astuces pour bien débuter son compost !

*Vous vivez en maison ou au sein d'une copropriété avec un extérieur ? Vous souhaitez vous aussi vous inscrire dans une démarche de compostage et de valorisation des déchets ? Voici quelques conseils pour installer et faire fonctionner votre future installation !*



### Où installer mon composteur ?

Le composteur doit être placé :

- > **À même le sol en contact avec la terre** pour faciliter la colonisation par les vers de terre et les insectes
- > **Ni trop près et ni trop loin de votre maison** pour en faciliter l'accès
- > **À mi-ombre** pour éviter le dessèchement du compost

Avant l'apport des premiers déchets, il est conseillé de déposer quelques branches dans le fond du composteur afin de permettre une aération naturelle à la base du tas.



### Pour bien débuter le compostage !

> **Mélanger un maximum de déchets organiques différents** afin d'obtenir un compost riche et de bonne qualité. À chaque apport de déchets de cuisine, bien compléter avec des matières sèches telles que la tonte séchée, les cartonnets de la maison (papier kraft, rouleau de papier toilette) ou tailles du jardin (broyées sous la tondeuse pour obtenir des petits copeaux).

> **Maintenir une humidité suffisante** en utilisant directement l'eau de pluie ou en arrosant légèrement le compost lorsqu'il est sec au toucher. Si le compost est trop sec, la décomposition sera lente, trop humide, elle ne sera pas optimum.

> **Bien aérer son compost** en réalisant un brassage régulier (notamment au début du compostage) lorsque l'activité des micro-organismes est la plus forte, puis tous les 1 à 2 mois à l'aide d'une simple fourche.

> **Surveiller l'évolution du compost** afin de déceler les excès d'humidité, les odeurs éventuelles...



### Dans mon composteur...

#### ✓ Je dépose...

- **Les déchets de cuisine :** épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés...
- **Les déchets du jardin :** tontes de gazon (en quantité modérée), feuilles, fleurs, déchets du potager...



**Tout ce qui vient de la terre peut y retourner !**

#### ✗ Je ne dépose pas...

- Os, carcasses, noyaux
- Cendres
- Litières et excréments d'animaux, couches-culottes
- Plastiques, tissus synthétiques, verres et métaux
- Contenu des sacs d'aspirateur, balayures de la maison, poussières...





## Un dispositif pédagogique autour de l'œuf et de la poule

*« De l'œuf à la poule », c'est le nom de l'important projet pédagogique proposé et mis en place au mois d'avril par la ville de Guilhaud-Granges en collaboration avec l'association locale « Roule ma poule », permettant l'installation de couveuses dédiées à l'incubation artificielle d'œufs de poule dans les groupes scolaires de la commune, à l'Institut Médico-Éducatif et à l'EHPAD Marcel Coulet. Après 21 jours d'attente, ce sont 110 poussins qui ont vu le jour à Guilhaud-Granges, suscitant l'émerveillement et la curiosité des petits comme des plus âgés !*

### Nouvel élan pour ce projet débuté auprès des personnes âgées

Face au succès du premier essai réalisé à l'EHPAD Marcel Coulet en 2018, la ville de Guilhaud-Granges a souhaité renouveler l'accueil d'une couveuse permettant l'incubation artificielle d'œufs de poule au sein de la résidence pour personnes âgées. Sous l'impulsion de Jany Riffard, adjointe au maire en charge de l'environnement, de la mobilité et de la vie locale et avec le soutien de l'association guilhaudaise-grangeoise « Roule ma poule », cette initiative ludique et originale a pris cette année de l'ampleur, avec l'installation d'un équipement dans chaque école de la commune ainsi qu'à l'Institut Médico-Éducatif. 12 couveuses installées au total à Guilhaud-Granges qui au bout de 21 jours ont permis l'arrivée de poussins, placés ensuite sous lampes chauffantes pendant

3 semaines. Outre l'arrivée de ces petites boules jaunes, ce projet pluridisciplinaire a permis d'enrichir les connaissances scientifiques des enfants tout en les connectant à la nature. Le rôle des poules dans la réduction de nos déchets, le respect et le bien-être de l'animal, le thème de la différence à travers les diverses races de poules, le suivi du développement de l'embryon dans l'œuf sont autant de thématiques qui ont pu être évoquées avec les écoliers notamment à travers des interventions dispensées autour d'un petit poulailler par Justine Orand, fondatrice de l'association « Roule ma poule ». Les enseignants ont aussi été parties prenantes dans le projet et ont poursuivi la découverte en classe en s'appuyant notamment sur la mallette pédagogique, composée de jeux et de livres mise à disposition par l'association.

### Et après ?

Ce dispositif pédagogique, dont la finalité reste bel et bien la poule, s'intègre dans une action globale souhaitée par l'équipe municipale, mobilisée depuis longtemps autour des questions de préservation de l'environnement. Ainsi, un poulailler communal vient d'être inauguré dans le Parc Clemenceau et accueille une douzaine de poules, venant des écoles, de l'Institut Médico-Éducatif et de l'EHPAD Marcel Coulet et sélectionnée au préalable par les enfants, les adolescents et les personnes âgées. Situé juste à côté de l'EHPAD Marcel Coulet et de l'aire de jeux, cet espace sera propice aux rencontres intergénérationnelles et permettra à tous les habitants de découvrir cet animal sociable et fascinant qu'est la poule. Omnivore, elle mange « presque » tout et surtout ce que nous ne mangeons pas : épluchures, légumes abîmés, gras du jambon, restes de plats cuisinés, peau des crevettes ou même coquilles d'huîtres... Nos gallinacés se régaleront donc des épluchures et des restes des repas confectionnés à la résidence pour personnes âgées, toujours dans l'objectif de créer du lien entre les animaux et les résidents.



## Pour qu'Été rime avec sérénité et sécurité !

*Tout au long de l'année, les Polices Municipale et Nationale travaillent en étroite collaboration pour assurer la tranquillité et la sécurité publique sur notre territoire communal. Sur la période estivale, la vigilance des forces de sécurité se poursuit pour offrir toujours plus de sérénité aux habitants.*

### Au plus près du terrain

Renforcer la présence de la Police Municipale toute l'année et particulièrement durant l'été, c'était l'un des engagements forts pris par Mathieu Darnaud en 2008. Une mesure qui continue de s'appliquer aujourd'hui avec l'augmentation de l'amplitude horaire des 6 agents municipaux de début juin à fin août, permettant une présence sur le terrain de 8h à minuit, 2 à 3 jours par semaine. En vue de prévenir les nuisances, des rondes sont ainsi organisées sur l'ensemble de la commune avec un accent mis sur les parcs, les bords du Rhône et les espaces de vie particulièrement fréquentés aux beaux jours. Les policiers municipaux sont également mobilisés sur les événements estivaux tels que Crussol en Fête, Crussol Festival ou encore la Fête Nationale afin d'en assurer leur sécurisation.

### La sécurité, une préoccupation de tous

En parallèle, l'Opération « Tranquillité

Vacances » est conduite avec l'appui de la Police Nationale. En cas d'absence prolongée, les particuliers et les entreprises peuvent bénéficier de ce dispositif. Pour cela, il suffit de signaler son départ en se présentant au commissariat de Police Nationale ou au bureau de la Police Municipale, muni d'un justificatif de domicile et de la fiche d'inscription à télécharger sur le site Internet de la ville, [www.guilherand-granges.fr](http://www.guilherand-granges.fr). Des patrouilles de police interviennent régulièrement durant votre absence et un avis de passage est déposé dans votre boîte aux lettres. L'inscription au dispositif peut s'effectuer toute l'année dès lors que vous vous absentez sur une période prolongée.

Pour lutter efficacement contre la délinquance, les vols et les incivilités, la participation citoyenne a également un rôle important à jouer. Dans le cadre de leurs passages, les policiers municipaux s'attachent à sensibiliser le voisinage à ces questions. Si 14 quartiers sont déjà actifs à travers le dispositif

« Voisins vigilants », il est important de compter sur la surveillance de tous afin de signaler si besoin aux forces de police toute situation jugée anormale.

### Au plus près du terrain

Installée depuis 2014 à Guilherand-Granges, la vidéoprotection vient en complémentarité de ces différents dispositifs de proximité. Fort de 36 caméras complétées par 3 nouveaux équipements en 2019, le réseau communal prouve depuis son installation son efficacité. En effet, l'exploitation des images enregistrées par la ville de Guilherand-Granges permet l'apport d'éléments déterminants dans l'avancée de l'enquête pour 49 d'entre elles sur 78 réquisitions de la Police Nationale ou de la Gendarmerie en 2019. La combinaison de toutes ces mesures, en plus du renforcement des moyens matériels et humains de la Police Municipale se traduit positivement cette année par une baisse des chiffres de la délinquance et notamment des faits de cambriolages.



# Moustique tigre, tous mobilisés contre son expansion !

*Rayé noir et blanc, mesurant entre 5 et 10 mm, le moustique tigre est particulièrement présent à Guilhaud-Granges au moment de la période estivale. Il est important de savoir que cet insecte qui nous pique est avant tout né chez nous. En effet, il se développe dans de petites quantités d'eau et ne parcourt en moyenne que 100 m autour de son lieu d'habitation. On répond aux principales questions que vous vous posez afin que nous puissions tous lutter efficacement contre sa prolifération !*

## Qui doit agir en manière de lutte préventive sur le domaine public communal ?

C'est la commune qui est compétente sur la voirie, les espaces verts, les lieux et bâtiments municipaux. Un plan d'actions a été mis en place par la ville de Guilhaud-Granges comprenant notamment : la désignation d'un élu et d'un technicien référent, la formation des agents municipaux pour reconnaître les gîtes larvaires et les lieux propices à leur développement, le diagnostic des lieux et espaces publics sensibles et la mise en place d'une brigade pour lutter contre les gîtes larvaires durant la période de prolifération du moustique dans les espaces et bâtiments publics.

## Et sur le domaine privé ?






Dans les lotissements, les copropriétés, les maisons, les jardins et les terrains en friche ou abandonnés, les propriétaires, les gestionnaires et les occupants des lieux doivent éliminer tous les lieux de ponte en extérieur ainsi que surveiller et traiter les lieux liés au bâti, tels que les terrasses sur plots, gouttières, réseau pluvial dans certaines résidences.

## Pourquoi ne pas mener de campagne de démoustication massive ?

La commune n'est pas compétente. Les campagnes de démoustication massive sont déclenchées par les services de l'État en charge de la santé publique (Agence Régionale de Santé). Elles ne sont décidées qu'en cas de risques sanitaires avérés (introduction de virus par un voyageur infecté et de risque de contamination des moustiques) afin de diminuer immédiatement les populations de moustiques adultes. En revanche, elles n'ont qu'une efficacité limitée dans le temps puisque les lieux de ponte ne sont pas atteints.

## Comment lutter contre le moustique tigre ?

Pour limiter sa prolifération, il faut supprimer toute retenue d'eau stagnante à votre domicile et autour en respectant les conseils suivants :

-  > Vider tous les objets inutilisés pouvant contenir de l'eau.
-  > Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable.
-  > Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, toitures terrasses, terrasses sur plots...).
-  > Entretien le jardin (élaguer, tailler, ramasser les déchets végétaux), réduire les sources d'humidité.
-  > Couvrir toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.

## + d'infos

Service Cadre de vie et proximité  
04 75 81 82 61  
[www.eid-rhonealpes.com](http://www.eid-rhonealpes.com)

# La santé au cœur des priorités !

## L'accès facilité pour tous à une complémentaire santé



*Une réunion d'information, organisée le mardi 2 juillet à 18h30 en mairie, permettra de présenter aux personnes intéressées cette solution santé mutualisée, adaptée aux besoins et aux budgets de chacun.*

La ville et le Centre Communal d'Action Sociale de Guilherand-Granges viennent de signer une convention avec l'association d'assurés ACTIOM afin de proposer aux habitants une mutuelle solidaire et accessible à tous. Le dispositif « Ma santé, ma commune » s'adresse à tous les Guilherandais-Grangeois, quels que soient leurs conditions de ressources, leur âge et leur situation professionnelle. Il est ainsi accessible aux retraités, étudiants, chômeurs, intérimaires ainsi qu'aux salariés qui ne bénéficient pas d'une mutuelle via leur employeur. Sont également concernés toute personne qui exerce sur la commune une activité de commerçant, d'artisan, d'agriculteur ou de profession libérale ainsi que les fonctionnaires territoriaux de la ville de Guilherand-Granges.

Des permanences de conseillers d'ACTIOM seront proposées le lundi 8 juillet de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, puis dès le mois de septembre, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 9h à 12h30 et de 14h à 17h dans les locaux situés au 370 rue Montgolfier (Le Mercure) et uniquement sur rendez-vous au 05 64 10 00 48. Ces rencontres seront l'occasion d'étudier individuellement chaque situation et d'orienter les personnes vers les garanties qui sont les plus adaptées parmi les prestations de 5 mutuelles déclinées. L'association accompagnera les usagers dans leurs démarches et déterminera s'ils peuvent prétendre à une aide existante (CMU, aide financière versée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie...). **/// + d'infos sur [www.macommunemasante.org](http://www.macommunemasante.org)**



Signature de convention entre Amélie Chalaye, référence locale de l'association ACTIOM et Sylvie Gaucher, maire de Guilherand-Granges



Sylvie Gaucher, maire, Jacques Dubay, Président de la Communauté de communes Rhône Crussol et le Dr Marjorie Carniel, médecin à Guilherand-Granges sont venus à la rencontre des 2 internes en médecine bénéficiant du dispositif d'aide au logement.

## Une solution pour lutter contre la désertification médicale

Aujourd'hui, plusieurs médecins installés sur le territoire Rhône Crussol disposent d'un agrément pour encadrer des internes de niveau Bac + 8. Pourtant, nombre d'entre eux peinent à trouver de jeunes candidats. Une raison à ce problème, le logement qui reste la contrainte principale des futurs médecins. En effet, lors de leurs études, ils sont appelés à réaliser des stages pratiques en cabinet de médecine générale d'une durée de 4 jours complétés par une journée par semaine en

cours, sur des périodes de 6 mois. Tous n'ont pas les moyens de financer 2 logements : l'un proche de leur centre d'étude et l'autre dans le périmètre de leur stage. C'est à partir de cette constatation établie avec des professionnels de santé du territoire que la ville de Guilherand-Granges a mis à la disposition de 3 internes en médecine un appartement communal entièrement rénové et meublé, dont le loyer est entièrement financé par la Communauté de communes Rhône Crussol. Les élus des deux collectivités ont en effet décidé d'unir leurs forces dans l'objectif d'attirer de nouveaux praticiens sur notre bassin de vie et ainsi lutter contre la désertification médicale. Ce dispositif d'aide au logement mis en place de manière expérimentale pour une durée de 12 mois, accueille 3 internes de mai à novembre 2019 puis 3 nouveaux étudiants en médecine de novembre 2019 à mai 2020.

## Du côté de la vie sportive...

### 9 000 € récoltés lors de la Foulée des Bords du Rhône

Près de 400 participants se sont réunis pour la 9<sup>e</sup> édition de la Foulée du Bord du Rhône, dimanche 21 avril. Organisé

par la ville de Guilhaud-Granges, l'Office Municipal des Sports, le club Macadam 07 et le 1<sup>er</sup> Régiment de Spahis de Valence, l'événement s'organisait autour de différents temps forts : semi-marathon de 21 km, foulée de 8 km et randonnée de 5 km, mais aussi des animations pour les enfants. Au delà de l'aspect sportif, la Foulée du Bord du Rhône s'inscrit dans une démarche de solidarité et de générosité. Grâce au succès remporté par cette édition, ce ne sont pas deux, mais trois associations qui pourront être soutenues. L'intégralité des fonds récoltés sera donc entièrement reversée à l'Association *Princesse Marie* qui accompagne les familles d'enfants atteints par des maladies graves dont la leucémie, l'Association Française *Sclérose Tubéreuse de Bourneville* qui soutient les malades et leurs familles, informe, et participe à l'effort de recherche internationale et l'Association *Les Étoiles d'Achille* qui a pour mission d'améliorer le bien-être et de subvenir aux coûts non pris en charge dans le parcours de soins d'un enfant malade. À vos agendas ! Le rendez-vous de la 10<sup>e</sup> édition de la Foulée du Bord du Rhône est déjà pris le dimanche 26 avril 2020 !



### Félicitations...



**Au HBGG :** Malgré une défaite lors de leur dernier match, la saison se termine positivement pour l'équipe senior 1 du HBGG qui finit première de Nationale 3. Une belle performance qui permet aux joueurs d'accéder l'année prochaine au niveau supérieur devenant ainsi la seule équipe d'Ardèche à jouer en Nationale 2 !

### Bernard Laporte à Guilhaud-Granges pour l'inauguration du siège du Comité Départemental de Rugby de l'Ardèche

Le Comité Départemental de Rugby de l'Ardèche a inauguré tout début mai son siège situé à la Maison de l'Ovalie, rue Pasteur. Pour l'occasion, une rencontre débat était organisée en présence notamment de Bernard Laporte, président de la Fédération Française de Rugby et de Jo Maso, ancien joueur international et manager de l'équipe de France. Une belle soirée d'échanges entre professionnels et passionnés du ballon oval !



**À l'ASBGG :** Lors des fédéraux organisés à Lavilledieu début juin, l'Association Sportive Bouliste Guilhaud-Granges (ASBGG) a été sacrée Championne d'Ardèche 2019 après une finale pleine de suspens face à Privas !



## Les visites d'entreprises se poursuivent...

### Chez ECRI Electronics

Bureau d'études spécialisé dans la fabrication de prototypes électroniques, ECRI Electronics compte aujourd'hui 10 collaborateurs. En mai 2017, la société a lancé, depuis le salon international hi-fi de Munich, sa marque déposée d'amplificateurs haut de gamme, APURNA. Doté d'un savoir-faire aérospatial et d'une fibre musicale pointilleuse, ECRI Electronics conçoit des produits aux sons d'exception, compacts et dynamiques. 100% analogique et évolutif, l'amplificateur conserve tous les spectres sonores et attire la curiosité avec son habillage interchangeable. Pur et décoratif, il bouscule tous les codes !



### ... et Solo Solution Autonome

C'est en 2006, 8 ans après sa création que l'entreprise Solo Solution Autonome installe ses locaux à Guilherand-Granges. Éditeur de logiciels informatiques à destination des professionnels, elle emploie à ce jour 40 salariés. Son offre est basée autour d'un produit unique entièrement paramétrable en fonction des besoins des clients et s'adresse essentiellement à des professions à forte mobilité, telles que les forces de ventes, qui ont besoin d'outils adaptables sur différents supports (ordinateurs, tablettes, smartphones...). L'entreprise comporte un service de recherche et développement, un support technique bilingue (français et anglais), mais également deux data centers permettant de proposer un service d'hébergement de données. Depuis 2017, Solo Solution Autonome fait partie du groupe Visiati, qui regroupe un écosystème d'éditeurs de logiciels, leur permettant de s'inscrire dans une offre globale d'accompagnement des entreprises dans la transformation numérique.



### ► Impressions Modernes a fait son Show Time !

Entreprise familiale fondée sur notre commune en 1966 par Gérard Chapelon, Impressions Modernes n'a cessé au fil des années de faire évoluer son champ de compétences, notamment en s'ouvrant sur les nouvelles technologies sans pour autant oublier son activité première d'imprimeur. Dirigé aujourd'hui par Johan Chapelon, cet acteur local incontournable présentait en avril dernier à l'occasion d'une soirée exceptionnelle tout l'étendu de son savoir-faire. L'occasion pour Mathieu Darnaud, Sénateur de l'Ardèche, Olivier Amrane, Conseiller Régional, Jacques Dubay, Président de la Communauté de communes Rhône Crussol et Sylvie Gaucher, maire de Guilherand-Granges, de souligner le parcours de cette imprimerie d'avant-garde qui de génération en génération s'est inscrite dans son temps et son territoire.

Zoom  
SUR

## ► Institut K'nail Détente

Changement d'adresse depuis le 2 mai pour l'Institut K'nail Détente ! Installée depuis 2 ans sur notre commune, Karine Fito a en effet décidé de poursuivre son activité au 142 avenue de la République, dans le local occupé auparavant par la Pharmacie Zanzi. Dans un espace entièrement relooké, cette professionnelle souriante et chaleureuse décline de nombreuses offres beauté et détente : onglerie (nail art, pose de vernis classique et semi-permanent, manucure des mains et des pieds), massages et aromathérapie, extension des cils, soins du visage (cryothérapie et luminothérapie), pose de bijou dentaire. Vous pourrez également retrouver dans la boutique un large choix de bijoux fantaisie et d'idées cadeaux : diffuseur de parfum, bougie parfumée, coffret naissance...  
 /// Horaires : Du lundi au vendredi de 9h à 18h30 et Samedi de 9h à 13h // 06 66 00 13 62 – 04 81 66 38 77 // Facebook « K'nail détente »



## ► Sepult Osiris

Sonia Buch a créé en avril dernier son entreprise « Sepult Osiris » spécialisée dans le nettoyage, l'entretien et le fleurissement de sépultures et columbariums afin d'apporter un soutien aux proches de défunts ayant des difficultés à effectuer ces missions en raison de l'éloignement géographique ou de problèmes de santé. Sur un rayon de 25 km autour de Guilhaumand-Granges, elle propose plusieurs prestations comprenant par exemple le brossage des joints, le nettoyage des plaques, vases et objets souvenirs, le désherbage, l'enlèvement des fleurs fanées, l'arrosage des plantes, le fleurissement et l'ornement des tombes, avec des fréquences d'intervention pouvant aller de 2 à 12 fois par an, afin de répondre aux besoins ponctuels ou permanents des familles. Sonia Buch réalise également les petits travaux de rénovation et fleurit les sépultures à la demande. /// Devis gratuit au 07 67 94 36 36 // [sepultosiris@outlook.com](mailto:sepultosiris@outlook.com) // [www.sepultosiris.fr](http://www.sepultosiris.fr)



## ► L'Annexe

Pascal Charbogne, propriétaire du San Raffaello installé avenue de la République, a décidé de reprendre le bar, appelé auparavant *Geronimo* et situé à seulement quelques pas de portes de son restaurant. Après plusieurs mois de travaux, *L'Annexe*, de son nouveau nom, a ouvert ses portes en avril dernier et vous accueille tous les jours de 6h30 à 14h et de 16h à 18h30, sauf le mercredi après-midi et le dimanche. Ce lieu à la décoration moderne et industrielle qui abrite une terrasse intérieure est l'endroit idéal pour s'accorder un moment convivial, autour d'une sélection de bières de la région. Autodidacte et passionné de cuisine, de moto et de musique, Pascal Charbogne compte faire évoluer dans les mois à venir le concept du bar avec une petite restauration le midi et des animations le soir. À suivre...  
 /// 287 avenue de la République // [L.annexe07500@gmail.com](mailto:L.annexe07500@gmail.com)

## Actu commerces et entreprises

Zoom  
SUR



### ► Mikaël Brossard

C'est durant un voyage en République Tchèque que Mikaël Brossard tombe amoureux de la photo. Une passion qui prend au fil des années de plus en plus de place dans sa vie jusqu'à se transformer en véritable choix professionnel. En effet, ce guilherandais-grangeois officie depuis le tout début de l'année comme artiste photographe avec une seule philosophie « Raconter une histoire sans avoir besoin de mots ». Avec son studio mobile, il se déplace chez les particuliers mais aussi au sein des entreprises pour réaliser tout type de prises de vues : mariage, séance grossesse, portrait de famille, immobilier, shooting professionnel... y compris celles réalisées en drone. Qualité et écoute sont les maîtres mots de ce pro de l'image qui met à la disposition de ses clients sa curiosité et son sens artistique, toujours dans le souci de répondre au mieux à leurs attentes. /// 06 37 47 78 55 // [brossard.mikael@gmail.com](mailto:brossard.mikael@gmail.com) // [www.mikaelbrossard.com](http://www.mikaelbrossard.com) – Facebook : "Mikael Brossard Photographe"

### ► Électricité Automatismes Sécurité

Auparavant implantée sur Saint-Péray, l'entreprise ESA (Électricité Automatismes Sécurité) a fait son arrivée sur notre commune en juillet 2018. C'est Laurent Le Maon, électricien de formation fort d'une expérience de plus de 20 ans dans le métier, qui dirige cette société de 7 personnes. Elle intervient aujourd'hui sur toute la région Auvergne Rhône-Alpes dans de nombreux domaines tels que l'électricité générale (rénovation et installation), les systèmes d'alarme et de vidéosurveillance, le câblage informatique et fibre optique pour les entreprises ainsi que l'automatisme des portails, portes de garage et barrières levantes. Cette PME locale s'est par ailleurs distinguée lors des Trophées 2019 de la CAPEB Ardèche en se voyant décerner le titre de coup de cœur dans la catégorie apprentissage. Bravo à elle ! /// 101 rue Marc Seguin // 04 75 59 87 36 // [contact@esa-drome-ardeche.fr](mailto:contact@esa-drome-ardeche.fr)



### ► Le numéro 5

Le Redlight devient le Numéro 5 ! En effet, depuis quelques semaines, Rudy Montat a créé un tout nouveau concept dans son bar, situé à l'angle de la rue Pierre Curie et de la Place Jean Jaurès. Ce passionné d'automobile et de décoration d'intérieur a entièrement rénové cet espace. Il y propose une carte variée au large choix de cocktails, avec des nouvelles recettes à découvrir tous les mois dans le cadre des « happy hours » les jeudis de 18h à 21h, les vendredis et samedis de 19h à 22h. Vous pourrez aussi déguster des tapas, des paniers de légumes, des tartinades cuisinées avec des produits locaux. Une formule déjeuner sera aussi proposée du lundi au vendredi, à partir du mois de septembre. Ponctuellement, le bar présentera des expositions dont la première se tiendra cet été avec le collectif Sorry Graffiti et des soirées avec DJ. Vous avez aussi la possibilité de privatiser les lieux pour tout événement privé : anniversaire, repas entreprise, cocktail d'anniversaire... /// Heures d'ouverture : Jeudi de 18h à 1h - Vendredi, Samedi de 19h à 2h // 09 54 15 46 42 // 5 rue Pierre Curie // Facebook et Instagram "NUMERO5.GLH"





## L'univers du potager s'invite dans les massifs de la ville

Arrosoirs, brouettes, tuyaux d'arrosage, outils, légumes géants... c'est le thème du potager que le service municipal des espaces verts a décliné cette année dans les massifs de notre commune. Des décors confectionnés à partir de matériaux de récupération mais aussi des plantations de fleurs, de légumes et de plantes aromatiques, toutes produites dans les serres municipales sont ainsi à découvrir. Les enfants participants au Projet Nature ont également pris part à cette initiative en réalisant les plantations du Parc Clemenceau où chaque massif met à l'honneur une famille de légumes comme les cucurbitacées, les lilacées ou encore les astéracées. Tous les plants ont par ailleurs été étiquetés par les jardiniers municipaux, transformant ainsi cet espace en un grand potager botanique qui pendant l'été pourrait bien produire quelques légumes !

## Concours des balcons et maisons fleuries 2019 ///

*Vous avez la main verte ? Vous aimez fleurir votre balcon, jardin ou rebord de fenêtre ? Participez à l'édition 2019 du concours des balcons et maisons fleuries qui récompense chaque année les jardiniers passionnés de la commune. Inscriptions avant le 31 juillet au 04 75 81 35 60 ou par mail, [contact@guilherand-granges.fr](mailto:contact@guilherand-granges.fr)*

Le Conseil de REVV ///

## Cyclistes brillez !



Amis cyclistes, votre visibilité est un élément clé de votre sécurité ! Quand vous roulez la nuit, il est obligatoire d'avoir des phares (un blanc ou jaune à l'avant et un rouge à l'arrière), des catadioptrés (un

blanc à l'avant, un rouge à l'arrière et deux oranges dans chaque roue et pédale) et un gilet haute visibilité hors agglomération. On a trop souvent tendance à négliger l'éclairage passif (catadioptrés ou surfaces rétro-réfléchissantes) qui pourtant assure une excellente visibilité dans les phares des voitures, sans les inconvénients des éclairages actifs (coût, poids, risque de panne, de vols, etc.). Il existe des autocollants et bâtonnets à clipser sur les rayons très efficaces et peu onéreux. + d'infos : **Association Roulons en ville à vélo** - [www.revv-valence.org](http://www.revv-valence.org)



## /// Ils sont ouverts pendant l'été !

- **Piscine communautaire**  
*Horaires d'été du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> septembre : Du lundi au vendredi de 12h à 19h, samedi et dimanche de 10h30 à 18h // Fermée le 14 juillet et le 15 août*
- **Médiathèque intercommunale**  
*Horaires d'été du 10 juillet au 31 août : mercredi de 10h à 13h et de 15h à 19h, vendredi de 15h à 19h et samedi de 10h à 13h /// Des lectures vagabondes sont proposées les jeudis 11 et 18 juillet de 10h à 11h30 au Parc Clemenceau et le mardi 16 juillet de 14h30 à 16h à la Piscine intercommunale*
- **Beach Park**  
*2 terrains de beach volley accessibles librement à partir du 15 juillet et durant tout l'été*



## Contrat Municipal étudiant, candidatez !

Comme nous l'évoquions dans notre précédente parution, le Contrat Municipal Étudiant sera mis en place par la ville de Guilherand-Granges à partir de la rentrée prochaine. Ce dispositif gagnant-gagnant permettra à la commune d'attribuer une aide financière de 500 euros à des étudiants guilherandais-grangeois. En contrepartie, les bénéficiaires devront s'investir pour la collectivité à hauteur de 35 heures sur l'année. *Vous êtes intéressés par ce coup de pouce ? Rendez-vous sur [www.guilherand-granges.fr](http://www.guilherand-granges.fr) (Rubrique Mairie > Mes autres démarches) pour consulter les conditions d'attribution et pour télécharger le dossier de candidature à retourner en mairie avant le 30 septembre 2019. + d'infos : Direction Générale des Services – 04 75 81 35 77 – [dgs@guilherand-granges.fr](mailto:dgs@guilherand-granges.fr)*



## Joli bilan pour les actions du Lions Club Guilherand-Granges / Saint-Péray

Lors d'une cérémonie organisée en mairie en mai, le Lions Club Guilherand-Granges / Saint-Péray a remis un chèque de 18 970 euros à la Ligue contre le cancer de l'Ardèche, fruit de l'opération « 100 000 tulipes contre le cancer » et de la représentation de théâtre « La chauve souris » organisée en février à l'Agora. Cette belle somme sera notamment utilisée pour

soutenir les activités de l'escala de la Ligue à Guilherand-Granges, située au 46 avenue de Lyon, où sont proposés gratuitement aux malades des activités physiques adaptées, des ateliers de socio-esthétique, créatif et gourmand, un soutien psychologique ainsi qu'un groupe dédié aux familles. 4 000 euros ont par ailleurs été remis à la Croix-Rouge, partenaire de l'opération « 100 000 tulipes contre le cancer ». Wilfried Capevand, président du Lions Club Guilherand-Granges / Saint-Péray, a profité de cette occasion pour mettre à l'honneur les jeunes conseillers municipaux de la ville de Guilherand-Granges qui se sont mobilisés cette année aux côtés du Lions Club dans le cadre de la collecte de lunettes qu'il a l'habitude de mener. Des boîtes de collecte avaient été déposées en octobre dernier dans les bâtiments municipaux mais aussi auprès de professionnels de santé partenaires. Grâce à la mobilisation de tous, ce sont 1 082 montures qui ont été collectées pour être ensuite recyclées et distribuées dans le cadre de missions humanitaires.

## Canicule, fortes chaleurs : adoptez les bons réflexes !



En période de canicule ou de fortes chaleurs, il est important de préserver votre santé et d'aider les personnes fragiles qui vous entourent. Voici quelques gestes simples qui peuvent être réalisés pour prévenir et éviter les accidents : boire régulièrement de l'eau, mouiller son corps et se ventiler, maintenir sa maison au frais en fermant les volets le jour, manger en quantité suffisante, ne pas boire d'alcool, éviter les efforts physiques, donner et

prendre des nouvelles de ses proches. **Vous êtes âgé, fragile ou handicapé ? Inscrivez-vous auprès du Centre Communal d'Action Sociale au 04 75 44 56 97, qui fera le relais dans l'éventualité d'une plan d'alerte et d'urgence. Cette inscription est facultative et sa radiation peut être demandée à tout moment.**



## Un nouveau site Internet pour les Médiathèques Rhône Crussol ! ///

Afin d'améliorer le service rendu au public, la Communauté de communes Rhône Crussol vient de procéder à l'uniformisation des différents systèmes informatiques des médiathèques de son réseau : Alboussière et ses antennes, Guilherand-Granges et Saint-Péray. Un plus pour les usagers de ces équipements culturels qui à partir d'un seul site Internet peuvent désormais connaître en un clic toutes les collections disponibles, où qu'elles soient : <http://mediatheques.rhone-crussol.fr>

## ÉTAT CIVIL

### Ils sont nés :

26/05/19 : Athéna DELHALLE

01/06/19 : Ezio LIVET

06/06/19 : MiLa FAURE BESCHE

### Parrainage civil :

23/03/19 : Kaylie et Stacy BENON

### Ils se sont mariés :

20/04/19 : Anaïs RAVINEL--DJAIDJA et Ahmet DOGAN

08/06/19 : Marine BORDE et Loïc LAIDET

08/06/19 : Annabelle MAZEIRAT et Cédric JACQUIER

### Ils nous ont quittés :

12/05/19 : Marie GRIVAUD née JAY

18/05/19 : Lucette GARNIER  
née JULLIEN

18/05/19 : Annie GUIRONNET  
née DORNE

20/05/19 : Rose SARTRE  
née ESCLEINES

21/05/19 : Dolores GARRIDO SANTOS  
née GALVEZ LOPEZ

21/05/19 : Louis LEMAHIEU

23/05/19 : Vitorio SALOMONE

25/05/19 : André BOTELLA

27/05/19 : Bernard NAYROLES

27/05/19 : Jacques CODURI

01/06/19 : Marie-Louise HUBAUD  
née JAUFFRE

18/05/19 : Adélaïde SANCHEZ  
née GARCIA



## Fête nationale

Samedi 13 juillet - Stade Mistral



Cette année encore, les villes de Guilherand-Granges et de Saint-Péray vous donnent rendez-vous au Stade Mistral pour célébrer la Fête Nationale. Dès 19h, venez profiter de l'espace barbecue et buvette suivi du concert du groupe Fuzz. Ces 3 musiciens

proposent un répertoire de reprises allant des années 80 à nos jours, qu'ils revisitent avec leur créativité débordante. Sur scène, ils captivent, bondissent, partagent, profitent et embarquent le public dans leur FUZZée pour un "voyage intermusical" sans précédent ! La soirée se clôturera avec le feu d'artifice à 22h15 puis le bal populaire. **/// Spectacles gratuits**

## Cinéma en plein air

Vendredi 26 juillet à 21h45

Parc de la Savine

Le Parc de la Savine se transforme le temps d'une soirée en grande salle de cinéma avec la projection en plein air du film "La famille Bélier", proposée par le Cinéma Agora, avec le soutien de la ville de Guilherand-Granges. N'hésitez pas à apporter vos couvertures et fauteuils pour profiter de ce moment sous les étoiles ! **/// Séance gratuite, buvette sur place**

## Concert des Musicales de Soyons en ballade

Samedi 27 juillet à 21h

Centre Omnisports

C'est un rendez-vous qu'on ne présente plus ! L'association des Musicales de Soyons en ballade, en partenariat avec la Communauté de communes Rhône Crussol et la ville de Guilherand-Granges, vous convie à un concert exceptionnel au Centre Omnisports. Sur scène, l'Orchestre philharmonique de Varsovie qui interprétera les plus grands morceaux de la musique classique : "Boléro" de Ravel, "Lac des Cygnes" de Tchaïkovski, "Carmen" de Bizet, "La Flûte" de Mozart... Un feu d'artifice musical à ne pas manquer ! **/// Entrée : 15 €**



## CHÂTEAU

DE CRUSSOL



## Ateliers et animations découvertes tout l'été !

Profitez de la saison estivale pour venir découvrir ou redécouvrir le site naturel et historique de Crussol ! De nombreuses activités à partager en famille ou entre amis sont organisées cet été tout près de chez vous : visites médiévales du Château, visite et dégustation avec un guide historien œnophile, balade en gyropode, soirées de dégustation avec les vignerons du territoire... Des ateliers thématiques pour les enfants d'une durée de 45 minutes sont aussi proposés : la vie des chevaliers, le cuir au Moyen-Âge, le tissage au Moyen-Âge, découverte des insectes, création de nichoirs. Tout un programme ! **Infos, planning des activités et tarifs sur [www.chateaudecrussol.fr](http://www.chateaudecrussol.fr)**



## /// Les temps forts du Château de Crussol !

- **6 et 7 juillet** : Crussol Festival
- **17 juillet à 21h** : Cinéma de plein air à Crussol
- **21 juillet en journée** : Crussol Zen
- **24 juillet dès 19h** : In Vino VeriJazz
- **31 juillet dès 20h** : Veillée à Crussol
- **7 août à 20h** : Représentation de Don Juan par la Compagnie du Fenouillet
- **14 août à 20h** : Spectacle jeunesse et familles
- **21 août à 20h** : Visite nocturne du Château de Crussol
- **28 août à 21h** : Cinéma Natura 2000



